

L'EDITO

de Villeneuve de Marc



VOTEZ POUR LE NOM DE VOTRE JOURNAL !

Ce premier numéro marque le début d'une nouvelle aventure pour notre commune. L'équipe municipale, dynamique et inspirée, souhaite vous proposer un journal convivial et accessible, reflet de la vie villeneuvoise.

Votre avis compte ! Participez au choix du nom de votre magazine en scannant le QR code ci-contre.

Propositions soumises au vote :

- La gazette du Villeneuvois
- Entre Nous !
- Le Villeneuvois
- Génération Villeneuve de Marc
- L'incontournable
- L'édito de Villeneuve de Marc

Scannez le QR code pour voter et choisir le nom qui représentera notre commune !



Mon choix :

- | | |
|--|--|
| ☐ La gazette du Villeneuvois | ☐ Entre Nous ! |
| ☐ Le Villeneuvois | ☐ L'incontournable |
| ☐ Génération Villeneuve de Marc | ☐ L'édito de Villeneuve de Marc |

JE VOTE ICI



OU ICI



Je dépose mon bulletin dans la boîte aux lettres de la mairie

Avant le 31 juillet 2026

Le P'tit mot de l'équipe

« Ce premier édito ouvre une nouvelle page pour notre commune ! Portée par une équipe municipale **renouvelée, motivée et pleine d'élan**, cette nouvelle dynamique s'inscrit résolument vers **l'avenir**. Notre ambition est claire : faire vivre et grandir notre village en proposant des idées nouvelles, concrètes et ambitieuses, au service de tous.

Chaque jour, nous avançons avec **énergie et détermination** pour valoriser notre cadre de vie, renforcer l'attractivité de notre commune et faciliter votre quotidien. Conscients des **responsabilités** qui nous ont été confiées, nous mettons toute notre **implication** au service de projets utiles, visibles et durables, pour **aujourd'hui** comme pour **demain**. »

Nous espérons que vous apprécierez la nouvelle édition de votre journal municipal trimestriel. Retrouvez-nous à la fin du mois de septembre pour le prochain numéro.

Le Saviez-vous ? Les haies protégées...

Dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi), plusieurs haies de la commune bénéficient d'une protection particulière en raison de leur **intérêt environnemental, paysager et patrimonial**. Véritables réservoirs de biodiversité, elles jouent un rôle essentiel dans la préservation des sols, la protection contre le vent, la circulation de la faune et la qualité du cadre de vie.

Le règlement **distingue trois niveaux de protection** : **les haies intéressantes**, qui doivent être conservées à au moins 50 % de leur linéaire ; **les haies remarquables**, protégées à hauteur minimale de 60 % ; et **les haies exceptionnelles**, dont 80 % du linéaire doit être maintenu. Dans tous les cas, leur fonction écologique doit être préservée.

Les haies bocagères, écologiques et paysagères contribuent également à l'identité du territoire. Elles délimitent les parcelles agricoles, constituent des corridors biologiques pour les espèces et participent à la qualité des paysages, notamment en entrée de village ou le long des voiries.

Toute intervention importante sur une haie protégée, qu'il s'agisse d'une coupe ou d'un abattage, est soumise à une déclaration préalable. Les nouvelles plantations doivent privilégier des essences locales et diversifiées, tandis que les espèces invasives sont interdites.

Le PLUi protège **également certains espaces paysagers et arbres remarquables**, qui doivent être conservés dans la mesure du possible afin de préserver le patrimoine naturel communal.

Avant tout projet d'aménagement ou d'intervention sur une haie, il est donc fortement recommandé de se rapprocher de la mairie afin de connaître les règles applicables et de contribuer à la préservation de ce patrimoine naturel précieux pour les générations futures.



PORTRAIT DU TRIMESTRE

Rencontre avec un acteur local

Ce trimestre, nous mettons à l'honneur **Nelly Coulet**, fondatrice de la chèvrerie « **Les Biquettes des Valaises** », installée à Villeneuve-de-Marc depuis 11 ans. Chevrière et fromagère bio, elle contribue activement au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

À la tête de son exploitation familiale, entourée d'une quarantaine de chèvres, Nelly propose une gamme de fromages de chèvre bio en vente directe à la ferme (mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h). Chaque 3^e samedi du mois, elle organise également un marché de producteurs locaux, devenu un rendez-vous apprécié.

Plus qu'une ferme, c'est un lieu de vie et de rencontres, accueillant aussi des événements culturels tout au long de l'année.



T É M O I G N A G E

Pourquoi ce métier ?

« Un fort attachement à la ferme familiale et au village. C'est une fierté de participer à la vie locale et de représenter Villeneuve. »

Ton message ?

« Soutenir l'agriculture biologique et locale est essentiel. Merci aux habitants pour leur fidélité, indispensable à la survie des petites fermes. »

Ce que tu aimes le plus ?

« La relation avec mes chèvres, les échanges avec les clients et la liberté que m'apporte ce métier, malgré ses exigences. »

Les biquettes des Valaises

2425 route des valaises, 38440 Villeneuve-de-Marc

vente à la ferme les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 10h30 à 12h

marché des producteurs locaux les 3^e samedis de chaque mois.

Retour sur les événements du trimestre écoulé



Randonnée repas- 19 avril 2026
organisée par Gecko



Vide Grenier - 26 avril 2026
organisé par le Sou des écoles



Matinée tartines - 3 mai 2026
organisée par Nature
et Patrimoine



**Commémoration du 8 mai
1945**



**Marché de l'Artisanat
24 mai 2026**
organisé par le RCV



**Conférence sur l'histoire de
Villeneuve - 30 mai 2026**
Animée par Bruno Mayorgas



Randonnée - 15 mai 2026
organisée par Nature et
patrimoine



Kermesse - 20 Juin 2026
organisée par le Sou des Ecoles



Restons connectés !

Rester connectés, c'est mieux se comprendre et mieux vivre ensemble.

Grace à ces nouveaux supports de communication, la mairie s'attache à vous informer et à maintenir un lien de proximité avec l'ensemble des habitants.

BORNE TACTILE

Bientôt devant votre mairie !

Une borne interactive accessible 24h/24 et 7j/7 pour tout savoir en un clic :

- Informations communales
- Événements et actualités
- Démarches et infos pratiques

Moderne, simple et écologique (moins de papier)
Une formation sera proposée pour vous accompagner dans son utilisation.



FACEBOOK

La mairie est sur Facebook !

Suivez toute l'actualité en temps réel :

- Événements
- Infos pratiques
- Projets de la commune

👉 Rejoignez-nous dès maintenant



mairie de villeneuve de marc



Rappel : pensez à télécharger l'application **PanneauPocket** pour recevoir en temps réel les alertes, informations et actualités de la commune directement sur votre téléphone.

SITE INTERNET

Le site internet de la mairie fait peau neuve !

Une nouvelle version, plus moderne, plus pratique et plus accessible, sera **bientôt** en ligne pour faciliter vos démarches et vous informer au quotidien.

Restez connectés... de belles nouveautés arrivent prochainement !



Social et Solidarité

Permanences du CCAS : un accompagnement près de chez vous.

Dès le mois de septembre, le CCAS de Villeneuve-de-Marc se rapproche de vous ! Des permanences d'accueil seront proposées chaque 2^e samedi du mois, de 10h à 12h, en mairie. Egalement en pièces jointes dans cet édit, le **Registre des personnes Vulnérables à remplir et retourner en Mairie.**

Besoin d'aide dans vos démarches ?

Nos permanences sont là pour vous accompagner :

- **Dossiers** CAF, APA, aides sociales
- **Démarches** administratives et en ligne
- **Conseils** et orientation personnalisée

Dans un cadre chaleureux et **confidentiel**, l'objectif est simple : faciliter l'accès à vos droits et lutter contre l'isolement, notamment numérique. Un nouveau dispositif pour veiller sur les plus fragiles.

La commune met également en place un registre des personnes vulnérables.

Ce dispositif permet d'assurer un suivi adapté des personnes âgées, en situation de handicap ou isolées, notamment lors de situations exceptionnelles.

L'inscription est **simple, gratuite** et **confidentielle**.



Infos Travaux et Sécurité

Un petit point sur certains travaux effectués ces 3 derniers mois.

TRAVAUX ET SECURITE ROUTIERE

- Réalisation de points à temps (rebouchage des nids-de-poule) par l'entreprise CUMIN TP sur certaines routes communales.
- Fauchage des bas-côtés assuré par la mairie et l'entreprise ODET
- Nettoyage complet de l'entrée du village
- Abattage des arbres morts à l'entrée du village
- Busage du fossé – Chemin de la Prairie
- Enrochement du bas-côté le long de la Gère – Chemin de Bonnevaux
- Mise en place d'un STOP à l'intersection Route du Moulin / Chemin de la Pernette

Les Rendez-Vous de l'été!

Samedi 4 Juillet - Mud Run - courses d'obstacles - WARRIOR'Z

Dimanche 5 Juillet - Concours de pétanque - Le Rugby Club Villeneuvois

Lundi 13 Juillet - Fête de l'été - Comité des Fêtes

Samedi 1er et dimanche 2 août - Championnat de France de tracteur-pulling - Team Jan